

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/2

Séance du 19 décembre 2017

CO 151 DE

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Sylvain BENETRUY, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND (Départ 21h50 – Approbation de l'organigramme des services communautaires), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER (Vice-Président) à Michel FRANCONY (Président), Sylvie REGALDI à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Jean-Jacques COURT, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Denis MOREL à Thierry GUINCHARD, Valérie PAQUIEZ à Pierre GUINCHARD, Bernard BRUNEL à Jean-François CETRE, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Colette GIRARD à Véronique LAMBERT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Sébastien JACQUES à Dominique BONNET, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Assistait à titre consultatif : Eric PICHEGRU, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 72

Votants : 84

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Roland BERTHELIER, Daniel DURET, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Frédéric CHOULET, Anne CHARLET, Henri DORBON, Michel BONTEMPS.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Lucie DODANE, Jean BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Florent GAILLARD

Convocation faite le : 8 décembre 2017

Objet : Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Cœur du Jura.

VU la délibération du Conseil Communautaire du 7 novembre 2017 approuvant les statuts de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Office de Tourisme Cœur du Jura (OT Cœur du Jura) ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 7 novembre 2017 approuvant les modalités de désignation des membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Cœur du Jura ;

RAPPELANT que les membres du collège des élus au sein du Comité de Direction sont élus parmi les membres titulaires du Conseil Communautaire après avoir fait acte de candidature, et qu'à partir de ces candidatures, le Président établit une liste garantissant la représentativité du territoire, et soumet cette liste au vote du Conseil Communautaire ;

ENTENDU qu'une ambiguïté existe dans la rédaction de l'article 3 des statuts de l'EPIC relatif notamment à la désignation du Président et Vice-Président, et, qu'il s'agit bien de désigner un Président et un Vice-Président parmi les 33 membres ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2017
CO 151 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Cœur du Jura.

VU la note de synthèse n°5/19.12.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

ENTENDU l'exposé de Madame Martine VUILLEMIN, Vice-Présidente Déléguée au Tourisme ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1. DESIGNER les représentants de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (17 titulaires et 17 suppléants) pour siéger au comité de direction de l'EPIC OT Cœur du Jura comme suit :

Titulaires

Dominique BONNET
Jean BOYER
Marie-Thé BROCARD
Bernard BRUNEL
Philippe BRUNIAUX
Danièle CARDON
Christine CHATEAU
Guy DAVID
Hubert DELACROIX
Jean-François GAILLARD
Jacques GUILLOT
Jean-Baptiste MERILLOT
René MOLIN
Patrick MONTEVECCHIO
Alain MURCIER
François PERRIN
Martine VUILLEMIN

Suppléants rattachés

Christelle MORBOIS
Roger CHAUVIN
Adrien LAVIER
Claude ROMANET
Claudine ROUEFF
André JOURD'HUI
Martine PINGAT-CHANEY
René BERNARD
Hubert MOTTET
Catherine CATHENOZ
Marie-Madeleine SOUDAGNE
Jean-Marie BAILLY
Cyril ACCARD-GUILLOIS
Yann PINGUAND
Christian JACQUIER
Pascal DROGREY
Michel FRANCONY

2 / CORRIGE le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de l'EPIC comme suit : « Le comité comprend un président et un vice-président parmi ses 33 membres, désignés et répartis [...] ».

3 / AUTORISE le Président à corriger les statuts de l'EPIC et à signer toutes pièces afférentes, et, à signer toutes pièces afférentes à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Comité de direction de l'EPIC.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché le Président
le Vice-Président


Michel FRANCONY